

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du vendredi 4 mars 2011

Convocation : 21 février 2011

Membres en exercice : 19

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, vendredi 4 mars 2011 à 17h00 à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Michel BERNÉ.

Présents (10) :

Michel BERNÉ, Etienne BUTZBACH, Robert DEMUTH, Hubert ECOFFEY, Jean-Marie ROUSSEL, Bernard TRITTER, Daniel FEURTEY, Bernard FRANCOIS, Michel GAIDOT, Bernard TENAILLON.

Absents ou excusés (9) :

Anne-Marie FORCINAL, Gérard GUYON, Yves DRUET, Renée HUMBERT, Françoise BOUVIER, Monique DINET, Françoise FAURE, Jean LEFEVRE Jean-Claude MATHEY.

Assistaient (2) :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires.

Mathieu OROSCO, expert-comptable Sogesco.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

ORDRE DU JOUR :

COMPTE DE RESULTAT & BILAN FINANCIER 2010

Les comptes annuels sont présentés par M. Mathieu Orosco, expert-comptable du cabinet Sogesco Baker Tilly.

Le bilan financier 2010 fait apparaître un excédent net comptable de 8 518 euros.

> EN ANNEXE (REMIS EN SEANCE AUX MEMBRES) : *Compte de résultat et bilan financier*

⇒ **Les membres du conseil d'administration adoptent le compte de résultat et le bilan financier 2010**

BILAN D'ACTIVITES 2010

Le président présente aux membres la maquette du bilan d'activités 2010.

> *EN ANNEXE (REMIS EN SEANCE AUX MEMBRES) : Bilan d'activités*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration adoptent la maquette du bilan d'activités 2010***

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2011

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 7 mai en la salle d'honneur de la mairie de Belfort.

Il convient d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

9 h 00	Accueil des participants (café & viennoiseries)
9 h 30	Ouverture de la séance – Discours du Président
	Bilan des activités 2010
	Rapport financier 2010
	Discours des membres de la tribune
	Cotisations et projets 2011
12 h 00	Vin d'honneur offert par la Ville de Belfort

⇒ ***Les membres du conseil d'administration adoptent l'ordre du jour de l'assemblée générale***

TAUX DES COTISATIONS 2011

Le Président propose de ne pas augmenter les taux des cotisations en 2011.

Rappelons que les cotisations de l'association départementale des maires sont restées stables depuis 2009. Les cotisations de l'AMF ont très légèrement augmenté.

M. Etienne BUTZBACH souhaite que la cotisation pour la ville de Belfort et la CAB soit ajustée l'an prochain.

> *EN ANNEXE (REMIS EN SEANCE AUX MEMBRES) :*

- *Cotisations 2011*

- *Tableaux présentant le détail des cotisations 2011 pour les communes, epci et syndicats*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration adoptent les taux de cotisations versées à l'association départementale des maires.***

FORMATION DES ELUS 2011

Le questionnaire « information-formation des élus : souhaits 2011 » envoyé à nos 95 adhérents a été retournés par 124 élus (l'année dernière 39 élus y avaient répondu).

Parmi la liste de sujets proposés par l'association des maires, les élus ont privilégié :

1	La réforme territoriale, les points clés du texte définitif adopté le 16 décembre 2010	79%
---	--	-----

2	Suppression de la taxe professionnelle, les ressources du bloc communal à partir de 2011	73%
3	L'accessibilité des personnes à mobilité réduite	48%
4	Domaine public/privé, les baux d'habitation et les conventions d'occupation du domaine public	39%
5	Entretien et déneigement de la voirie communale	35%
6	Comment négocier un emprunt	26%
7	Le suivi de l'inventaire dans les communes	25%
8	La communication des actes administratifs	23%
9	L'organisation du service de l'électricité en France	21%

Au vu de ces éléments, pour la formation des élus 2011, le Président propose :

- de **programmer les 8 sujets** proposés par l'association (sujets 2 à 9, le 1^{er} sera traité sous l'angle d'une réunion d'information ouverte à tous nos adhérents)

1	Suppression de la taxe professionnelle, les ressources du bloc communal à partir de 2011
2	L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
3	Domaine public/privé, les baux d'habitation et les conventions d'occupation du domaine public
4	Entretien et déneigement de la voirie communale
5	Comment négocier un emprunt
6	Le suivi de l'inventaire dans les communes
7	La communication des actes administratifs
8	L'organisation du service de l'électricité en France

- de **programmer 2 sujets** parmi les sujets demandés par les élus :

9	Comment aborder, élaborer un PLU
10	Mettre en place un agenda 21 intercommunal

Les 10 séances se dérouleront de mai à décembre, de 18h à 20h30 à raison d'une à deux séances mensuelles.

Tarifs formation des élus

Au vu du bilan financier de 2010 (voir Annexe), le Président propose de reconduire les tarifs pratiqués en 2010, ces tarifs étant basés sur la taille de la commune.

Seule modification par apport à l'année dernière, forfaitiser l'ensemble des cotisations.

Pour mémoire, les tarifs 2010 :

<i>Population de la commune au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Montant de la cotisation annuelle</i>
0 à 99 habitants	12 €
100 à 199 hab.	28 €
200 à 399 hab.	60 €
400 à 600 hab.	68 €
600 à 2 000 hab.	80 € + 0,056 €/hab.

> 2 000 hab.	160 € + 0,028 €/hab.
--------------	----------------------

Tarifs 2011 :

<i>Population de la commune au 1^{er} janvier 2011</i>	<i>Montant de la cotisation annuelle</i>
Commune de 0 à 99 habitants	12 €
Commune de 100 à 199 hab.	28 €
Commune de 200 à 399 hab.	60 €
Commune de 400 à 599 hab.	68 €
Commune de 600 à 1 999 hab.	130 €
Commune de 2 000 à 49 999 hab.	250 €
Commune de 50 000 hab. et plus	600 €

La demande de renouvellement d'agrément pour dispenser la formation aux élus locaux étant actuellement examinée par le Conseil National pour la Formation des Elus Locaux (CNFEL), ce dernier nous fait remarquer que l'accès aux formations des élus ne peut pas être réservé aux seuls adhérents à l'association des maires. Pour satisfaire au cahier des charges lié à l'agrément, il est donc proposé la mise en place d'une adhésion et un tarif spécifique pour les non-adhérents.

Tarif 2011 pour les collectivités non adhérentes :

<i>Coût à la séance et par personne 200 €</i>

> **EN ANNEXE (REMIS EN SEANCE AUX MEMBRES) :**

- Formation des élus : cotisations 2010 et 2011
- Bilan financier formation des élus 2010
- Questionnaire souhaits 2011 formation des élus

⇒ **Les membres du conseil d'administration valident le plan de formation des élus et les tarifs 2011**

REUNIONS DEBATS 2011

Deux réunions sont d'ores et déjà programmées sur le mois d'avril :

1. *Une réunion d'information « **La réforme des collectivités locales** »*

Mardi 5 avril 18h00-20h00

Intervention Mme Brachet, Directrice du département Intercommunalité - AMF Paris

2. *Une réunion-débat « **La taxe locale sur la consommation finale d'électricité** »*

Mardi 12 avril 18h00-20h00

Organisée en collaboration avec le Siagep, la réunion est réservée aux communes de moins de 2 000 habitants.

A noter que le projet de réunion-débat sur la composition de la commission départementale de coopération intercommunale n'a pas été maintenu sur décision du bureau réuni le 21 janvier. La composition de la liste d'élus pour la CDCl a été traitée par le bureau.

⇒ **Les membres du conseil d'administration valident la tenue de ces deux réunions**

BUDGET PREVISIONNEL 2011

Le président présente le budget prévisionnel à l'assemblée.

> EN ANNEXE (REMIS EN SEANCE AUX MEMBRES) : Budget prévisionnel 2011

⇒ **Les membres du conseil d'administration adoptent le budget prévisionnel**

DEMANDES DE SUBVENTION

○ Demande de subvention de l'UDDEN

Comme chaque année, l'UDDEN (Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale) nous sollicite pour contribuer sous forme de subvention à la remise des prix pour le concours des écoles fleuries. Cette participation s'élevait à 100 € l'année dernière.

⇒ **Les membres du conseil d'administration adoptent l'octroi d'une subvention en faveur de l'UDDEN d'un montant de 100 €**

○ Demande de subvention du BAUHB

Le Président expose que le président du BAUHB (Belfort Aire Urbaine Hand-Ball) nous sollicite à nouveau en vue d'obtenir une subvention. Il rappelle qu'il avait été accordé l'an passé une subvention d'un montant de 500 €.

Les membres considèrent que le subventionnement d'un club sportif n'entre pas dans l'objet de l'association des maires, dont la vocation est essentiellement politique et tournée vers les élus locaux. De plus, la subvention attribuée au BAUHB en 2010 avait été accordée à titre exceptionnel et notifié en ce sens dans le courrier adressé au président du BAUHB.

⇒ **Les membres du conseil d'administration refusent l'octroi d'une subvention en faveur du BAUHB**

○ Don au Secours populaire français

Le Secours populaire fait état de l'augmentation des demandes d'aide, celles-ci émanant aussi bien de familles, de retraités, de jeunes, de chômeurs ...

Le Président propose de faire un don à titre exceptionnel à hauteur de 200 € afin de soutenir l'activité de l'association.

⇒ **Les membres du conseil d'administration adoptent l'octroi d'un don exceptionnel en faveur du Secours populaire français d'un montant de 650 €**

BAIL DE LOCATION CENTRE DE GESTION - ASSOCIATION DES MAIRES

Le Président informe les membres du conseil d'administration que le Centre de Gestion a pris une délibération le 8 décembre 2010 tendant à modifier les conditions de location des espaces de bureaux faites à l'Association départementale des Maires. .

Il est proposé de fixer le loyer à 59,04 euros le m2 (actualisé en 2010), soit 4 116,27 euros pour l'année 2010 pour la mise à disposition ainsi que pour toutes les charges d'entretien. Ce loyer sera révisé en début de chaque année selon l'évolution de l'indice du coût de la construction. On retiendra le 3ème trimestre de l'année N-1 pour la révision du loyer.

La révision des conditions financières de la location est rendue nécessaire par l'aménagement de la Maison des Communes et la modification de certains bureaux entraînant une révision de la surface locative.

Un bail emphytéotique de location de bureaux avait été conclu le 6 février 1997 entre l'association des maires du Territoire de Belfort et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort. Pour information, le loyer de 2009 s'élevait à 2 530,65 euros. Soit une augmentation de 62,65 %. A noter que ce loyer n'avait jamais été révisé depuis 1996.

⇒ **Les membres du conseil d'administration autorisent le Président à signer le nouveau bail de location**

QUESTIONS DIVERSES

○ **Courrier de réponse de la SNCF**

Le Président donne lecture du courrier de la SNCF reçu le 14 février en réponse de la lettre de réclamation adressée par l'association le 2 décembre 2010.

○ **Salon des maires et des collectivités – vendredi 7 & samedi 8 octobre 2011 - Andelnans**

A l'initiative du Parc Expo d'Andelnans, un salon des maires et des collectivités se tiendra les 7 et 8 octobre 2011.

La manifestation, outre les espaces des exposants, proposera une conférence le samedi 8 portant sur un thème d'actualité.

Le Président invite les membres du conseil à formuler des propositions afin d'arrêter un thème pour cette conférence.

Il est proposé que la thématique de la conférence porte sur l'urbanisme.



Belfort, le 10/03/2011

Le Président,

Michel BERNÉ.